

AUBAZINE

Mag

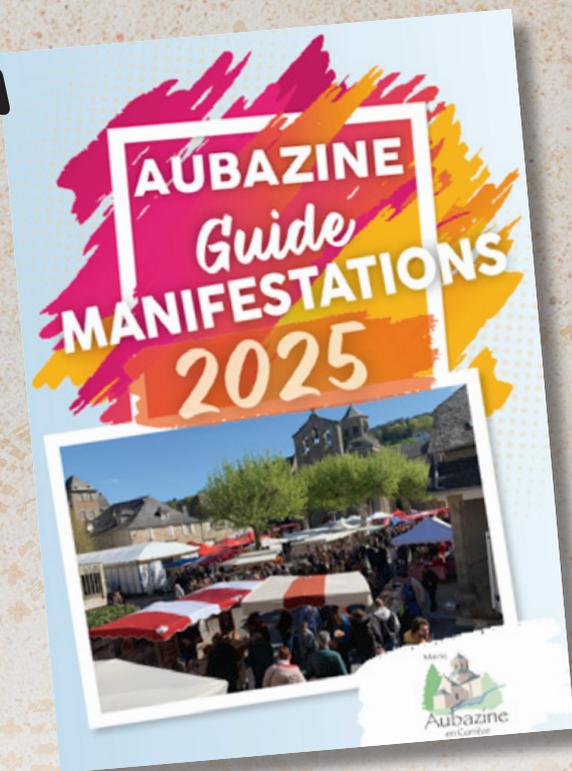
Le Magazine de l'Information Communale



**VIE MUNICIPALE
ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS**

www.ville-aubazine.fr

le Guide des MANIFESTATIONS 2025



est disponible
GRATUITEMENT
en mairie

RESTEZ CONNECTÉS !

www.ville-aubazine.fr



facebook.com/Commune Aubazine



Intramuros : Aubazines Midi
Corrézien

Sommaire

Le mot du maire	p.03
Infos municipales	p.04
Budgets	p.18
Retour en images	p.20
Vie municipale	p.23
Travaux Voirie	p.25
Vie scolaire	p.26
Vie associative	p.28

« **AUBAZINE MAG** » le magazine de
l'information communale publié par :

Mairie d'Aubazine, le Bourg – 19190 AUBAZINE

Tél : 05 55 25 71 26 – Fax : 05 55 25 76 80

e-mail : mairie@ville-aubazine.fr

Directeur de publication : Bernard LARBRE

Rédacteur : Jacques COTSIS

Infographiste : Laura JOIGNIE

Comité de rédaction : Stéphane CHAPOU, Patricia
GRAFFEUIL

Crédit photo couverture : Malika TURIN – Vallée de la
Dordogne

Impression : MAUGEIN Imprimeurs TULLE

Tirage à 460 exemplaires

Distribué par La Poste



LE TRI
+ FACILE

BULLETIN



BAC
DE
LEVA



Chères Aubazinoises, chers Aubazinois,

Alors que l'été s'installe dans notre belle commune, il est temps de nous retrouver autour de nos traditions, de nos rendez-vous festifs et des projets qui façonnent l'avenir d'Aubazine. C'est aussi l'occasion de mesurer le chemin parcouru ensemble et d'ouvrir de nouvelles perspectives pour notre village.

Au-delà des festivités, la vie municipale continue de suivre son cours avec la même volonté de répondre aux besoins du quotidien et de préparer l'avenir. Elle est la garantie de la continuité du service public pour tous. Nos finances sont saines et notre commune n'est pas endettée, ce qui nous permet d'envisager sereinement les projets à venir.

Un grand merci aux élus pour leur engagement dans la vie municipale et toute ma reconnaissance aux agents communaux qui œuvrent quotidiennement au service de notre collectivité.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, fait de rencontres, de joies partagées et bien sûr de cette chaleur humaine qui fait la richesse de notre commune.

Avec toute mon amitié,



Le maire,
Bernard LARBRE



GUICHET UNIQUE

Rappel des services disponibles au guichet unique pour toutes vos démarches :

La Mairie :

- Urbanisme (permis de construire, certificat d'urbanisme...).
- État-Civil (déclaration de naissance, acte de décès, reconnaissance anticipée...).
- Inscription sur les listes électorales.
- Recensement citoyens.
- Location des salles.
- Gestion du cimetière.
- Pour les cartes d'identité et passeports il faut vous rapprocher des mairies équipées d'un dispositif de recueil pour la prise d'empreintes*. Toutefois la Mairie peut vous aider à saisir votre pré-demande sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS).

* En Corrèze, les communes équipées sont les suivantes : Argentat, Beaulieu-sur-Dordogne, Brive-la-Gaillarde, Egletons, Malemort, Objat, Treignac, Tulle, Ussel, Uzerche, Lubersac.

Par ailleurs les structures France Services suivantes sont aussi équipées pour faire les titres d'identité : Allasac, Ayen, Meymac, Noailles, Perpezac-le-Noir, Peyrelevade, Saint-Ybard, Sainte-Féréole, Sainte-Fortunade, Seilhac, Vignols.

L'Agence Postale :

- Acheter (des timbres, des enveloppes prêt-à-poster, des emballages pour vos colis, des services de réexpédition ou de garde du courrier).
- Déposer vos lettres et colis (lever du courrier à 12h du lundi au samedi).
- Retirer vos lettres recommandées et colis.
- Effectuer des opérations financières de dépannage : retrait et dépôt maximum 500€.
- Mise à disposition d'un ordinateur.

TARIFS MUNICIPAUX

SALLE POLYVALENTE

(Calendrier disponible sur le site de la mairie, <https://ville-aubazine.fr>)

Pour la période du 01 avril au 30 septembre

	Sans la cuisine	avec la cuisine
Particuliers domiciliés à Aubazine	110.00 €	220.00 €
Associations extérieures ou demandeurs	290.00 €	390.00 €
Entreprise de la commune	220.00 €	320.00 €
Entreprise extérieure	400.00 €	500.00 €

Pour la période du 01 octobre au 31 décembre

	Sans la cuisine	avec la cuisine
Particuliers domiciliés à Aubazine	180.00 €	280.00 €
Associations extérieures ou demandeurs	400.00 €	500.00 €
Entreprise de la commune	340.00 €	440.00 €
Entreprise extérieure	500.00 €	600.00 €

SALLES BERNADETTE BARRIÈRE OU SALLE D'EXPOSITION DE L'ESPACE CULTUREL DU PRESBYTÈRE

Ces deux salles permettent à des particuliers ou à des associations de pouvoir faire des expositions : le tarif est de **150.00 €** la semaine (du lundi 8h00 au dimanche 20h00, avec caution de **200.00 €**).

La municipalité fixe en outre :

Le prix forfaitaire de location de l'une des salles pour des réunions d'associations ou entreprises extérieures à **100.00 €** avec versement obligatoire d'une caution de **500.00 €** en garantie des dommages éventuels et détention d'une assurance couvrant les dommages pouvant résulter de l'occupation des locaux (attestation).

Le prix forfaitaire de location de mobilier à **25.00 €** /jour, quel que soit le nombre d'unités empruntées, accompagné d'une caution de **100 €**.

Elle rappelle enfin que l'utilisation des 3 salles est **GRATUITE** pour les associations communales.

CANTINE

Prix du repas enfant : 2.80 €

Prix du repas adulte : 6.00 €

GARDERIE

	1 enfant	2 enfants et plus
Matin OU Soir (semaine)	6.30 €	4.80 €
Matin ET Soir (semaine)	10.50 €	8.75 €

Coût unitaire d'accueil des enfants dont la présence ne revêt pas un caractère régulier : 3.60 € par journée.
Gratuité de la garderie de : 8h15 à 8h45 et de 16h30 à 17h00

CIMETIÈRES ET COLUMBARIUM

Concession Cimetière		TARIF TOTAL
3 m ²	1 place	150.00 €
6 m ²	2 places	300.00 €
Concession Columbarium / Cavurnes		
15 ans	175.00 € + 25.00€ droit d'enregistrement	200.00 €
30 ans	275.00 € + 25.00 € droit d'enregistrement	300.00 €
Dispersion des cendres et concession support de mémoire		
15 ans		50.00 €
30 ans		100.00 €

ANNUAIRE

MAIRIE D'AUBAZINE

Tél : 05 55 25 71 26



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00
Après-midi	FERMÉ	13h30-17h30	FERMÉ	13h30-17h30	13h30-17h30	FERMÉ

AGENCE POSTALE COMMUNALE (MAIRIE)

Tél : 05 55 25 71 26



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00
Après-midi	FERMÉ	13h30-17h30	FERMÉ	13h30-17h30	13h30-17h30	FERMÉ

POINT PUBLIC MULTIMÉDIAS (PPM)

Tél : 05 55 25 71 26



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	9h00-12h30	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h30
Après-midi	FERMÉ	13h30-17h30	13h30-17h30	13h30-16h30	13h30-17h30	FERMÉ

ÉCOLE JEAN-BAPTISTE LAUMOND



Tél : 05 55 25 71 24
Tél : 05 55 25 76 23

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Tél : 06 08 95 87 94

Tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis : de 7h00 à 8h50 et de 16h30 à 19h00.
Le mercredi : de 7h00 à 8h30 puis acheminement GRATUIT en bus vers le Centre de Loisirs de Beynat (inscriptions au 05 55 84 02 12).

BIBLIOTHÈQUE



(à l'étage de la salle Polyvalente) Le samedi de 10h00 à 11h30
Tél : 06 13 88 27 31

DÉCHETTERIE D'AUBAZINE

Tél : 06 15 08 54 46



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	9h00-12h00	9h00-12h00
Après-midi	14h00-18h00	14h00-18h00	14h00-18h00	14h00-18h00	14h00-18h00	14h00-18h00

TAUX D'IMPOSITION 2025 DES TAXES DIRECTES LOCALES

Les impôts directs locaux comprennent quatre taxes principales :

- la taxe foncière sur les propriétés bâties,
- la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale,
- la taxe foncière sur les propriétés non bâties,
- la cotisation foncière des entreprises.

Il y a également des taxes annexes ou assimilées (imposition forfaitaire des entreprises de réseau, taxe sur les surfaces commerciales...).

Ces impôts servent à financer le budget des collectivités locales, principalement les communes.

Par délibération du 28 mars 2024 et prenant en compte les augmentations diverses et variées subies par les habitants d'Aubazine, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de ne pas modifier les taux d'imposition des taxes directes locales des particuliers pour l'année 2024.

Celles-ci restent donc fixées comme suit :

TAXES	TAUX IMPOSITION 2024
Habitation	8.81
Foncière (Bâtie)	39.44
Foncière (Non bâtie)	124.90

AUBAZINE RÉCOMPENSÉE AUX VICTOIRES DE L'INVESTISSEMENT LOCAL 2025

C'est une belle reconnaissance pour notre village ! Le 19 juin dernier, à l'espace des 3 Provinces de Brive, lors du 10ème Carrefour des Collectivités Territoriales organisé par l'ADM19, notre maire Bernard Larbre, accompagné de son adjointe, porteuse de projet, Patricia Graffeuil, s'est vu remettre le Trophée « Cadre de vie et mobilité » pour les villes de plus de 500 et moins de 2000 habitants lors de la 6e édition des Victoires de l'Investissement Local par la Fédération des Travaux Publics de la Corrèze.



Cette compétition départementale, organisée par la Fédération des Travaux Publics de la Corrèze, vise à récompenser les collectivités locales qui s'engagent activement pour l'amélioration durable de leur territoire. Elle met en lumière les projets de Travaux Publics qui, par leur qualité et leur utilité, transforment notre quotidien et répondent aux enjeux de demain : attractivité, mobilité, inclusion, environnement et adaptation aux nouvelles technologies.

Aubazine s'est illustrée grâce à la réalisation de son Espace Sports et Loisirs Multigénérationnel, porté par la municipalité avec l'appui de l'entreprise locale TP Pouzol. Ce projet ambitieux, centré autour d'un pumtrack, offre aux habitants de la commune un lieu de détente et de sport accessible à tous les âges, favorisant le lien social, la santé et l'animation du village.

Ce trophée vient saluer un travail collectif, au service de la qualité de vie des Aubazinois. Il témoigne aussi de l'engagement de notre commune pour un aménagement durable, innovant et tourné vers l'avenir.



INAUGURATION DE L'ESPACE SPORTS & LOISIRS MULTIGÉNÉRATIONNEL : UN PROJET AMBITIEUX DEVENU RÉALITÉ

Le samedi 21 juin 2025, sous un soleil radieux, Aubazine a officiellement inauguré son Espace Sports et Loisirs Multigénérationnel, cet aménagement pensé pour favoriser les rencontres, l'activité physique et le lien social entre toutes les générations.

Cette journée marquait l'aboutissement de plusieurs années de réflexion, de travail et de coopération, depuis les premières idées nées en 2019 jusqu'à la concrétisation du site en 2024.

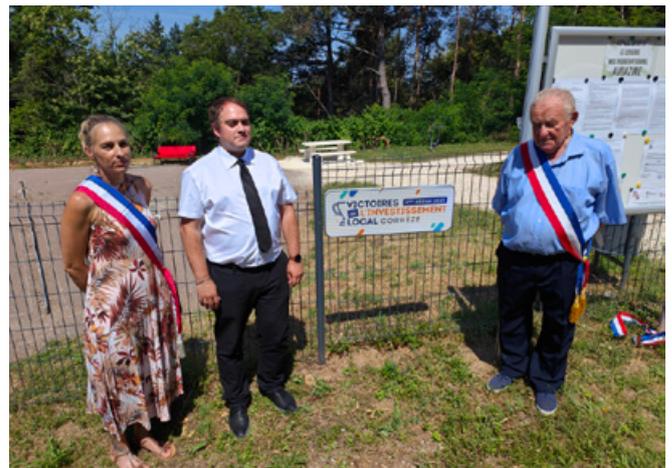
L'inauguration s'est déroulée en présence d'autorités et partenaires du projet, notamment Monsieur Damien MARAIS, directeur de la SDJES et représentant de l'Agence Nationale du Sport (principal financeur du projet), ainsi que Monsieur Alain SIMONET, président de la Communauté de communes du Midi Corrèzien. Tous deux ont pris la parole et ont salué la qualité du projet, tant sur le fond que sur la forme, en soulignant sa pertinence et sa réussite dans un cadre rural.



Monsieur le Maire a ouvert la cérémonie, suivi par Patricia GRAFFEUIL, Adjointe et porteuse du projet, qui a rappelé avec émotion l'origine de cette belle aventure. Elle est revenue sur la genèse du projet – né d'un simple croquis – et son caractère évolutif (végétalisation, accès notamment), les partenariats avec les clubs locaux, l'implication de deux conseillers municipaux, David LOURENCEAU et Kévin MAGNIER, et les étapes clés du chantier. Elle a aussi tenu à remercier les financeurs, les prestataires, les conseils précieux de la municipalité d'Ussac et de la SDJES, et a évoqué quelques anecdotes, notamment celle de la boîte à livres créée dans un vieux frigo dépollué à l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes de la précédente mandature.

La cérémonie s'est poursuivie par la découverte du prix des Victoires de l'Investissement Local en Corrèze, catégorie « cadre de vie et mobilité », décerné la veille lors du Carrefour des collectivités territoriales décerné par la Fédération des Travaux Publics de la Corrèze. S'en est suivi, la coupure officielle du ruban et une visite guidée du site sur la piste de marche/course entourant l'ensemble, où chacun a pu découvrir - ou redécouvrir - les différents équipements : pumptrack, piste de sécurité routière, city stade, terrains de pétanque, structure de jeux pour les 3-12 ans, agrès de workout, toilettes publiques, tables de pique-nique, bancs,...

Un pot d'honneur, puis un barbecue champêtre convivial ont clôturé la matinée dans la bonne humeur, rassemblant élus, responsables d'associations, habitants et amis d'Aubazine présents malgré la chaleur.



BUREAU DE VOTE

Le bureau de vote retrouve son endroit initial et se tiendra désormais à la salle Bernadette Barrière.

SE PRÉPARER À UNE SITUATION D'URGENCE : AVANT, PENDANT, APRÈS

Les situations d'urgence (intempéries, incendies, coupures d'électricité, accidents majeurs...) peuvent survenir à tout moment, même dans une commune paisible comme Aubazine. Se préparer, c'est protéger sa famille, aider ses voisins, et limiter les conséquences. Voici quelques conseils pratiques à suivre avant, pendant et après une situation critique.

AVANT : Anticiper et s'organiser

- Préparez un kit d'urgence : lampe de poche, piles, radio à manivelle, bouteilles d'eau, aliments non périssables, médicaments essentiels, copies de papiers importants, chargeur de téléphone externe...
- Notez les numéros d'urgence :
 - 112 : numéro d'appel d'urgence européen
 - 15 : SAMU
 - 17 : Police ou Gendarmerie
 - 18 : Pompiers
 - 114 : numéro d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes (par SMS)
- Apprenez les bons réflexes : consultez le site www.gouvernement.fr/risques ou la plateforme FR-Alert, le nouveau système d'alerte sur téléphone mobile.
- Informez vos proches : définissez un point de ralliement et un contact en dehors de votre zone (utile en cas d'évacuation).

PENDANT : Rester calme et réactif

- Écoutez les consignes officielles : via la radio locale (France Bleu), les alertes FR-Alert, ou les réseaux sociaux de la préfecture et de la mairie d'Aubazine.
- Ne surchargez pas les lignes d'urgence, sauf en cas de danger immédiat.
- Abritez-vous selon la situation : restez à l'intérieur, coupez l'électricité ou le gaz si besoin, et aidez les personnes fragiles autour de vous.
- Évitez les déplacements, sauf consigne contraire.

APRÈS : Revenir à la normale en toute sécurité

- Assurez-vous que le danger est levé avant de sortir ou de rallumer les installations.
- Prenez des nouvelles de vos proches et de vos voisins, en particulier les personnes âgées ou isolées.
- Signalez tout dommage aux services de la mairie ou aux secours si nécessaire.
- Gardez une trace des événements pour vos assurances.

L'utilité des réseaux sociaux en temps de crise

Les réseaux sociaux (Facebook, X/Twitter, Instagram...) peuvent être précieux pour s'informer rapidement, mais attention à ne pas relayer de fausses informations. Privilégiez les sources officielles comme :

La Préfecture de la Corrèze

La Mairie d'Aubazine (pensez à vous abonner à notre page)

Le Compte de Météo France

Ils diffusent en temps réel des consignes, alertes météo, fermetures de routes, etc.

Et si vous partez à l'étranger ?

- Avant de voyager :
 - Enregistrez-vous sur Ariane (<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane>) pour être contacté par le ministère des Affaires étrangères en cas de crise locale.
 - Notez les coordonnées de l'ambassade ou du consulat de France sur place.
 - Gardez avec vous une copie numérique de vos papiers d'identité.

En résumé, une bonne préparation permet souvent d'éviter le pire. À Aubazine comme ailleurs, la solidarité et l'anticipation sont nos meilleurs atouts.

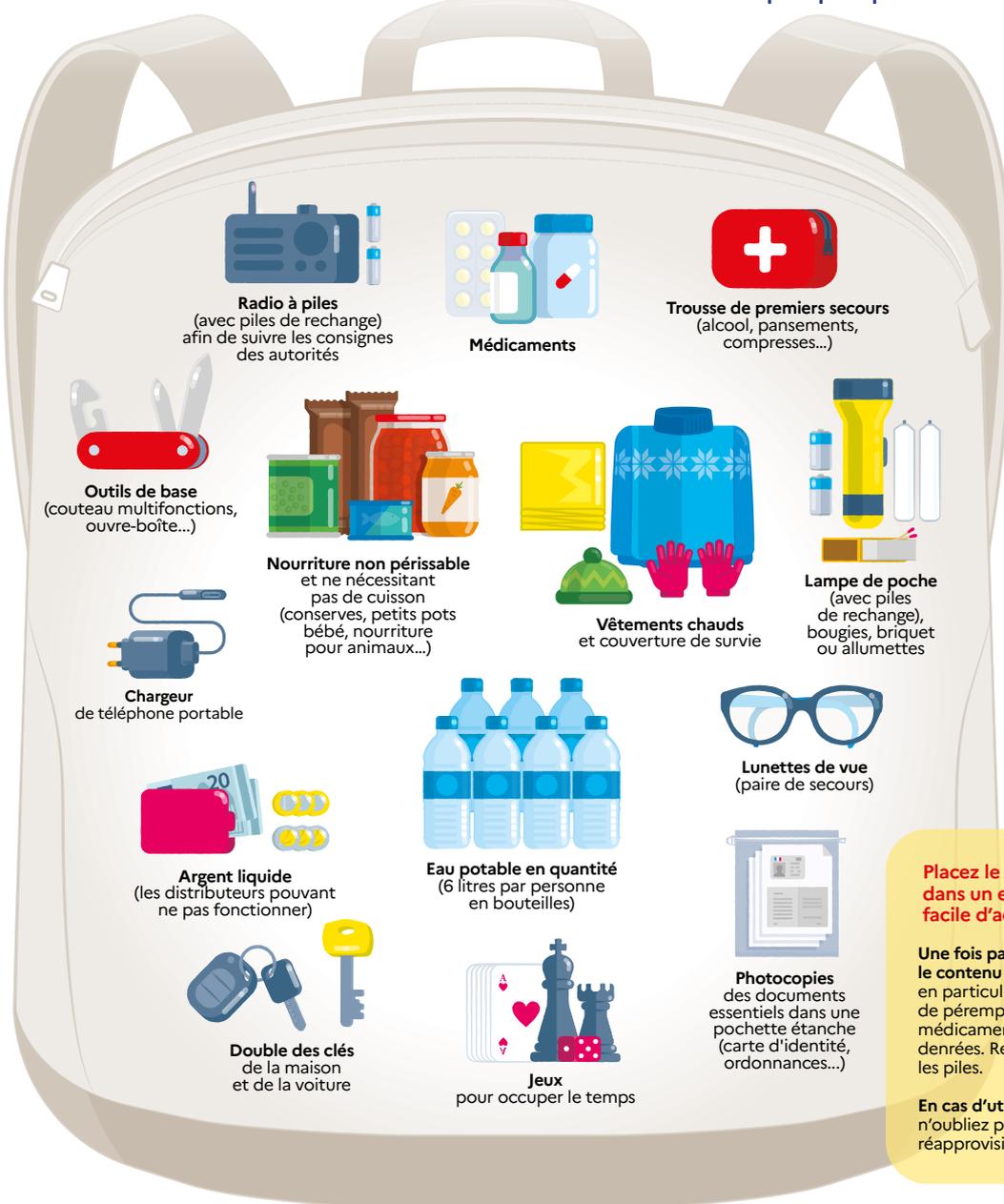
<p>LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE</p> <p>LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24</p>	<p>112</p> <p>NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN</p> <p>Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne</p>	<p>15</p> <p>SAMU</p> <p>LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENT</p> <p>Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins</p>
<p>17</p> <p>POLICE SECOURS</p> <p>Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police</p>	<p>18</p> <p>SAPEURS-POMPIERS</p> <p>Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide</p>	<p>114</p> <p>NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</p> <p>Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours.</p>

KIT D'URGENCE 72H



Votre kit d'urgence

Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient, **les premières 72 heures** sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.



Placez le sac dans un endroit facile d'accès !

Une fois par an, vérifiez le contenu de votre kit, en particulier la date de péremption des médicaments et des denrées. Remplacez les piles.

En cas d'utilisation, n'oubliez pas de le réapprovisionner !

© Illustration: Anouche Dagan - omelette.com

AUBAZINE MISE EN LUMIÈRE PAR L'OFFICE DE TOURISME VALLÉE DE LA DORDOGNE

En 2024, l'Office de Tourisme Vallée de la Dordogne a poursuivi ses actions de valorisation du village d'Aubazine, en lien étroit avec la commune et ses partenaires. Entre promotion médiatique, développement des contenus numériques et accueil touristique, les sites emblématiques de l'abbaye et du canal des Moines continuent d'attirer l'attention.

Une visibilité renforcée dans la presse

Plusieurs opérations de relations presse ont été menées cette année. L'équipe a accueilli Rose Labeille, rédactrice pour un blog culturel, pour une journée immersive à Aubazine (visite de l'abbaye, balade patrimoniale, déjeuner au salon de thé *La Broderie* et nuitée à *Spalazen*). Trevor Claringbold, créateur de contenu pour *GlobetrotterTV*, a été accueilli dans le cadre de la promotion internationale et du contrat de destination Dordogne Valley, avec un focus sur l'abbaye et le canal des Moines. Une nouvelle opération est prévue fin août avec Julien Audigier, influenceur outdoor, pour une mise en avant des activités sportives du secteur.

Des retombées sur les réseaux et le web

Sur les réseaux sociaux, une publication dédiée au canal des Moines a particulièrement bien performé, atteignant 6 788 personnes, totalisant 10 917 vues et 738 interactions. Côté site web, la commune bénéficie d'une belle visibilité avec 35 774 pages vues, en hausse de 17 %, dont 7 103 vues pour la page principale. Pas moins de 380 pages du site présentent Aubazine ou ses prestataires (hébergement, sites, activités...).



Des outils en renouvellement

L'Office de Tourisme mène actuellement une campagne de renouvellement de sa photothèque, incluant le village d'Aubazine et le plan d'eau du Coiroux, afin de disposer de visuels actualisés et valorisants pour ses supports de communication.

Un accueil toujours dynamique

Le bureau d'information touristique d'Aubazine a enregistré 12 665 passages, confirmant l'intérêt des visiteurs pour cette destination au riche patrimoine monastique et naturel.

Une offre touristique active et diversifiée

L'attractivité d'Aubazine se manifeste également à travers l'animation de terrain. L'expérience Terra Aventura rencontre un franc succès avec 3 443 joueurs ayant participé à la chasse au trésor locale en 2024. Côté médiation, 12 groupes ont suivi la visite guidée du village (soit 247 personnes) et 6 groupes ont choisi celle du canal des Moines (soit 95 personnes). En complément, 8 visites guidées pour le grand public ont été proposées durant l'été, rassemblant 106 participants.



Pendant les fortes chaleurs



Restez au frais



Fermez les volets et fenêtres



Buvez de l'eau



Évitez l'alcool



Mouillez-vous le corps



Privilégiez les activités douces



Prenez des nouvelles de vos proches



LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes



PROTÉGEZ LES ACCÈS



- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable ;
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme).

SOYEZ PRÉVOYANT



- Photographiez vos objets de valeur ;
- Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

SOYEZ VIGILANT



- Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés ;
- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous ;
- Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée ;
- Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité ;
- Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture.

NE COMMETEZ PAS D'IMPRUDENCE



- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés ;
- N'inscrivez ni votre prénom ni votre situation matrimoniale sur votre boîte aux lettres ;
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

17

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare en composant le 17

AVANT DE PARTIR EN VACANCES



- Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien...);
- Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance: une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence ;



- Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne ;



- Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...



Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences sur vos réseaux sociaux. Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

Vous partez en vacances ? Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile à condition de signaler votre absence.

Vous disposez de deux possibilités pour vous inscrire au dispositif OTV :

- en vous déplaçant auprès d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie de votre choix;
- en vous inscrivant en ligne via le site service-public.fr

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

OPAH

OPAH Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Communauté de Communes Midi Corrèzien



Vous êtes propriétaire bailleur ou occupant ? Isolez, adaptez, réhabilitez votre logement

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

LIMOUSIN

CONTACTEZ SOLIHA
05 55 20 58 64
contact.correze@solihha.fr

**Bénéficiez d'un
accompagnement gratuit
et d'aides financières**

PERMANENCES 2025

Dans les locaux de la Communauté de Communes

BEAULIEU-SUR-DORDOGNE

De 9h à 12h

Les 19/03 ; 09/04 ; 11/06 ; 09/07 ; 08/10

BEYNAT

De 13h30 à 16h30

Les 09/04 ; 14/05 ; 09/07 ; 10/09 ; 05/11

MEYSSAC

De 9h à 12h

Les 14/05 ; 10/09 ; 10/12

De 13h30 à 16h30

Les 19/03 ; 11/06 ; 08/10



Conception et Impression : Service communication de la Communauté de Communes Midi Corrèzien

ARS : CALENDRIERS DE L'ENVIRONNEMENT



EN EXTÉRIEUR

Mon environnement extérieur, ma santé

Au fil des saisons comment profiter de notre environnement à l'extérieur ?
Chaque mois, retrouvez informations et conseil sur une thématique.



<p>POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE</p> <p>4300 décès attribuables chaque année en Auvergne-Rhône-Alpes à l'exposition aux particules fines.</p> <p>JANVIER</p>	<p>CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN</p> <p>Attention, c'est en février que ces chenilles, aux poils extrêmement urticants, commencent à descendre du pin.</p> <p>FÉVRIER</p>	<p>POLLENS</p> <p>La saison des pollens commence. Avec Recosan[®], soyez informés quotidiennement du risque d'allergie chez vous et des bons gestes à adopter.</p> <p>MARS</p>
<p>BERCE DU CAUCASE</p> <p>Fin avril est la meilleure période pour commencer la destruction de cette plante invasive avec les protections adaptées.</p> <p>AVRIL</p>	<p>MOUSTIQUE TIGRE</p> <p>Partout, pendant la belle saison, supprimez les eaux stagnantes.</p> <p>MAI</p>	<p>AMBROISIE</p> <p>En juin, si vous en repérez, agissez en signalant sur signalement-ambroisie.atisante.fr et en arrachant les plants d'ambroisie.</p> <p>JUIN</p>
<p>EAUX DE BAINADE</p> <p>Consultez la qualité des eaux des 283 baignades contrôlées de notre région.</p> <p>JUILLET</p>	<p>CANICULE</p> <p>Certaines personnes sont plus vulnérables aux fortes chaleurs : veillez sur elles particulièrement lors de ces épisodes.</p> <p>AOÛT</p>	<p>TIQUES</p> <p>Après une balade en forêt, examinez attentivement tout votre corps et retirez la tique avec un tire-tique.</p> <p>SEPTEMBRE</p>
<p>RISQUES AUDITIFS</p> <p>Les écouteurs : pas à plus de 60% du volume maximum et pas plus d'une heure par jour.</p> <p>OCTOBRE</p>	<p>TÉLÉPHONES MOBILES</p> <p>Pour réduire votre exposition aux radiofréquences, utilisez un kit mains-libres ou le haut-parleur.</p> <p>NOVEMBRE</p>	<p>TRANSPORTS</p> <p>La circulation routière entraîne du bruit et de la pollution. Privilégiez autant que possible la marche à pied ou le vélo : c'est bon pour votre santé et pour l'environnement.</p> <p>DÉCEMBRE</p>

Pour accéder à plus d'informations sur chaque thématique, scannez le QR code associé ou consultez www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

EN INTÉRIEUR

Mon environnement intérieur, ma santé

Au fil des saisons comment profiter de notre environnement à l'intérieur ?
Chaque mois, retrouvez informations et conseil sur une thématique.



MOISSISSURES



Connaissez-vous les gestes du quotidien pour prévenir l'apparition de moisissures dans votre logement ?



JANVIER

SATURNISME



Dans les logements anciens, surveillez l'état des peintures : elles peuvent contenir du plomb et, lorsqu'elles sont dégradées, intoxiquer les enfants.



FÉVRIER

PISCINES



À la piscine, savonnez-vous et passez les deux pieds dans le pédiluve avant d'aller vous baigner !



MARS

TRAVAUX DE RÉNOVATION



Pour vos travaux de rénovation, choisissez préférentiellement les produits de construction et de décoration étiquetés A+ pour les émissions dans l'air intérieur.



AVRIL

AMIANTE



Interdit en France depuis 1997, l'amiante reste toujours présent dans de nombreux bâtiments construits avant cette date. Attention aux travaux sur les matériaux contenant de l'amiante.



MAI

PRODUITS MÉNAGERS



Vinaigre blanc, bicarbonate de soude, savon noir... sont des produits ménagers non polluants. Essayez-les !



JUIN

EAU POTABLE



Pour la boire sans modération, consultez les résultats de l'analyse de l'eau de votre réseau.



JUILLET

PUNAISES DE LIT

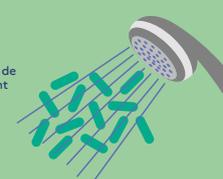


Au retour des vacances, vérifiez qu'il n'y ait pas de punaises de lit dans vos bagages.



AOÛT

LÉGIONELLES



Vous revenez de vacances : laissez couler l'eau bien chaude de tous les robinets et notamment ceux de la douche.



SEPTEMBRE

MONOXYDE DE CARBONE

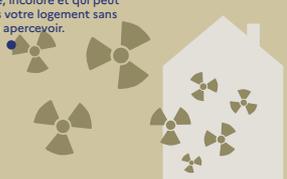


Avant l'hiver, pensez impérativement à faire vérifier vos installations de chauffage par un professionnel qualifié.



OCTOBRE

RADON

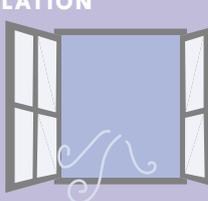


C'est un gaz radioactif d'origine naturelle, inodore, incolore et qui peut s'accumuler dans votre logement sans vous en apercevoir.



NOVEMBRE

AÉRATION VENTILATION



Aérez chaque pièce au minimum 10 minutes par jour, y compris en hiver !



DÉCEMBRE

Pour accéder à plus d'informations sur chaque thématique, scannez le QR code associé ou consultez www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

LA TARIFICATION COMPRESSÉ



La tarification



OBJECTIF : RÉDUIRE SES DÉCHETS

L'essentiel est de moins sortir ses déchets en présentant un contenant plein et en orientant la plus grande part vers d'autres destinations : tri, compostage, apport en déchèterie, don, revente...

La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative tient compte de la production réelle de déchets des foyers et permet ainsi de mesurer sur la cotisation, les effets du geste de tri réalisé d'une année sur l'autre.

Elle comprend 2 parts :

-  **Une part fixe** calculée sur la base imposable du logement
-  **Une part incitative** calculée en fonction de la production réelle d'ordures ménagères selon 2 paramètres :

LE VOLUME DU CONTENANT UTILISÉ

(d'où l'importance de sortir son contenant plein)

- ▶ Le bac : 120 L, 180 L, 240 L, 360 L ou 770 L
- ▶ La trappe de la colonne enterrée ou semi-enterrée : 50 L ou 100 L
- ▶ Les sacs rouges post-payés : 30 L, 50 L ou 100 L

LE NOMBRE DE PRÉSENTATIONS

- ▶ Levée du bac, comptabilisée avec la puce intégrée
- ▶ Ouverture de la trappe de la colonne comptabilisée avec le badge
- ▶ Retrait des sacs rouges post-payés, conditionnés en rouleau de 25 sacs

Un prix au litre, fixé chaque année par délibération du Comité Syndical du SIRTOM, est appliqué et permet de calculer la part incitative.

Le montant de la part incitative est le produit du tarif voté (0,03165 € en 2025) par le volume collecté (de l'année précédente).

CALCUL DE LA PART INCITATIVE
 =
 volume du contenant
 X
 nombre de présentations
 X
 prix au litre



EN BREF

La tarification incitative est calculée en fonction de la production réelle des ordures ménagères collectées en année n-1

- > Sortez votre contenant plein !
- > Réalisez toutes vos démarches (changement de volume, bac cassé, demande de badge...) sur www.sirtom-region-brive.net rubrique «vos services/demandes en ligne»

! Comment lire sa feuille d'imposition ?



Sur l'avis d'imposition de Taxe foncière figure :

- dans la colonne « Taxe ordures ménagères » **le montant total de la taxe**
- dans l'encadré du bas de la page, une ligne indiquant **le montant de la part incitative**
c'est-à-dire la production réelle d'ordures ménagères de l'année précédente.

Taxes foncières 2024		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Propriétés bâties	Taux 2023	%	%	%	%	%	%		
	Taux 2024	%	%	%	%	4,12 %	%		
	Adresse								
	Base	3254	Base imposable du logement			3254			Taux communal
	Cotisation								
	Cotisation lissée								
	Adresse								
	Base		MONTANT TOTAL DE LA TAXE						
	Cotisation								
	Cotisation lissée								
Cotisation 2023						165			
Cotisation 2024									
Variation	%	%	%	%	%	%	%		
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés non bâties	Taux 2023	%	%	%	%	%	%	%	
	Taux 2024	%	%	%	%	%	%	%	
	Bases terres non agricoles								
	Bases terres agricoles								
	Cotisation 2023								
	Cotisation 2024								
	Variation	%	%	%	%	%	%	%	
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
	Base État						Droit proportionnel :		
	Base collectivité						Droit fixe :		
<p>Pour assurer la compensation à l'euro près de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, cette année, votre commune fera l'objet d'une retenue sur le produit de taxe foncière de 31€. Pour plus d'informations, consultez la notice. La taxe sur les ordures ménagères comprend une part incitative de 31€.</p>						Frais de gestion de la fiscalité directe locale			
<div style="border: 2px solid pink; padding: 10px; display: inline-block;"> MONTANT DE LA PART INCITATIVE inclus dans le montant total de la taxe </div>						Dégrèvement Habitation principale			
						Dégrèvement JA État			
						Dégrèvement JA Collectivité			
Références administratives :						Montant de votre impôt			

! Comment est calculée la cotisation 2024 sur cette feuille d'imposition ?

une part fixe calculée en fonction de la **base imposable du logement X le taux de la commune** : $3\,254 \times 4,12\%$ (taux 2024 de la commune) = 134,06€

une part incitative calculée en fonction de la **production réelle des déchets de l'année précédente** (2023 pour cet exemple) soit 31€ qui correspondent à 6 sorties d'un bac 180L : $6 \text{ sorties} \times 180\text{L} \times 0,02934\text{€/litre}$ (prix au litre 2024) = 31,68€ arrondi à 31€
Montant total : 134,06€ + 31,68€ = 165,74€ arrondi à 165€



Dépôt aux colonnes d'ordures ménagères

=

-20% sur le prix au litre en vigueur

Pour accompagner le passage de la collecte des ordures ménagères à la quinzaine, dû au faible taux de présentation des bacs marron, le SIRTOM poursuit le déploiement des points d'apport volontaire qui constituent un deuxième exutoire et un service nouveau **accessible 24h/24 et 7j/7**.



Ils permettent de trier les emballages, le verre, les déchets alimentaires et les ordures ménagères.

Depuis janvier 2025, le SIRTOM incite les usagers à utiliser ces colonnes pour déposer leurs déchets et plus particulièrement les ordures ménagères.

En vous rendant à une colonne d'ordures ménagères, nous appliquons **une réduction de 20% sur le prix au litre en vigueur, à chaque utilisation**. Nous vous rappelons que la comptabilisation s'effectue avec un **badge nominatif***.

Il permet de déverrouiller le tambour de la colonne.

COLLECTE D'UN BAC 180 L

180 L x 0,03165 € = **5,69 €**

COMPARATIF



APPORT AUX COLONNES

avec 4 sacs de 50 L → 200 L x 0,03165 € = 6,33 €



APPLICATION DE -20% = 5,06 €

Projection des tarifs par type de contenants avec le prix au litre 2025

FACTURATION

Mise en application dès 2025 sur vos apports 2024

Maintien de cette réduction les années suivantes

Mode de collecte	Contenants	Coûts 2025
Collecte en porte à porte	1 bac OM 120L	3,79 €
	1 bac OM 180L	5,69 €
	1 bac OM 240L	7,59 €
	1 bac OM 360L	11,39 €
	1 bac OM 770L	24,37 €
	1 rouleau de 25 sacs rouges post-payés 30L	23,73 €
	1 rouleau de 25 sacs rouges post-payés 50L	39,56 €
Apport aux colonnes	1 rouleau de 25 sacs rouges post-payés 100L	79,12 €
	1 ouverture tambour OM 50L avec badge	1,26 €
	1 ouverture tambour OM 100L avec badge	2,53 €

*Pour obtenir un badge gratuit (identique pour la colonne des restes de repas) :

- Remplissez le formulaire via le site internet www.sirtom-region-brive.net rubrique vos services / demandes en ligne
- Présentez-vous à l'accueil du SIRTOM – av du 4 juillet 1776 à Brive, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
- Par mail à sirtom@sirtom-brive.fr
- Contactez-nous au **N°Vert 0800 204 054**



VOUS ÊTES LOCATAIRE ?

C'est au propriétaire de faire la demande du badge
> Restitution du badge avec la remise des clefs à l'état des lieux sortant

Seul le renouvellement du badge, en cas de perte, vous sera facturé 10€.



www.sirtom-region-brive.net

Sirtom de la Région de Brive

N°Vert 0800 204 054

BUDGET 2025 DE LA COMMUNE D'AUBAZINE CE QU'IL FAUT RETENIR

Le budget communal 2025 respecte les grands principes budgétaires : **annualité, unité, équilibre, universalité et sincérité**. Il est structuré en deux grandes sections :

La section de fonctionnement

Elle finance les dépenses courantes (salaires, entretien des bâtiments, services publics, subventions aux associations...).

Les recettes de fonctionnement

- Impôts locaux (taxes foncières, habitation secondaire) : **344 712 €**
- Dotations de l'État : **193 888 €**
- Total recettes : **1 426 317 €** (inclut excédent 2024 : 587 106 €)

Les dépenses de fonctionnement

- Dépenses de personnel : **497 000 €** (près de 50 % des dépenses)
- Dépenses courantes : **358 300 €**
- Subventions et services : **140 490 €**
- Total dépenses : **1 426 317 €**

À noter :

- Aucun **changement de taux d'imposition** cette année.
- Un virement de **424 846 €** est prévu vers la section d'investissement

Répartition des dépenses de fonctionnement :

Catégorie	Montant (€)	% du total
Salaires et charges de personnel	497 000 €	49,73 %
Dépenses courantes (fournitures, énergie...)	358 300 €	35,33 %
Subventions et prestations	140 490 €	13,78 %
Charges exceptionnelles et financières	565 €	0,06 %
Virement à l'investissement	424 846 €	— (hors total des dépenses réelles)

Le personnel représente près de la moitié des dépenses. Le virement à la section d'investissement finance les projets de long terme.

Total dépenses réelles de fonctionnement : 999 354 €

Total avec opérations d'ordre et virement : 1 426 317 €

La section d'investissement

Elle concerne les projets structurants à moyen et long terme.

Principales dépenses :

- Réfection des logements de l'école : **244 675 €**
- Travaux de voirie : **50 630 €**
- Panneaux photovoltaïques : **30 900 €**
- Rénovation salle des fêtes : **27 408 €**
- Travaux sur l'abbatiale : **92 574 €**
- Aménagement touristique des ruines de Coyroux : **349 045 €**
- Études et subventions diverses

Recettes d'investissement :

- Virement de la section de fonctionnement : **424 846 €**
- Subventions : **168 136 €**
- FCTVA : **57 582 €**
- Résultat reporté : **483 325 €**

Répartition des dépenses d'investissement :

Projet	Montant (€)
Aménagement touristique des ruines de Coyroux	349 045 €
Réfection des logements de l'école	244 675 €
Travaux de l'abbatiale	92 574 €
Travaux de voirie	50 630 €
Pose de panneaux photovoltaïques sur la cantine	30 900 €
Rénovation de la salle des fêtes	27 408 €
Achat d'une épareuse	27 000 €
Études diverses	20 000 €
Subventions versées et autres opérations	164 493 €

Endettement communal

- Un emprunt est en cours, avec une annuité de **2 543 €**
- **Capital restant dû au 01/01/2025 : 25 777 €**

En résumé :

Le budget 2025 reflète une **gestion saine**, avec des **investissements ambitieux** pour améliorer le cadre de vie (logements, patrimoine, tourisme, énergie), tout en conservant une **fiscalité stable**.

BUDGET ASSAINISSEMENT 2024 – FIN D'UN CYCLE

Le service assainissement d'Aubazine, géré par un **budget annexe autonome**, a été clôturé au **1er janvier 2025** à la suite du transfert de compétence au **syndicat mixte Bellovic**.

Section d'exploitation (fonctionnement)

CATÉGORIE	MONTANT (€)
Entretien du réseau	5 256 €
Rémunération SAUR (perception redevance)	1 370 €
Charges de personnel	3 750 €
Intérêts d'emprunts	692 €
Autres charges	895 €
Total dépenses réelles	11 963 €
Total recettes (redevance + autres)	35 563 €
Excédent de fonctionnement	31 805 €

Section d'investissement

CATÉGORIE	MONTANT (€)
Études station du Bourg	40 447 €
Diagnostic assainissement	3 691 €
Remboursement emprunts	9 667 €
Total dépenses réelles	53 723 €
Subventions + FCTVA	12 546 €
Déficit d'investissement	-8 670 €

Dette & affectation

- **2 emprunts en cours** fin 2024 (Caisse d'Épargne et Crédit Agricole).
- **Capital restant dû : 86 333 €**
- **Résultats transférés à Bellovic :**
 - Fonctionnement : **31 805,55 €**
 - Investissement : **8 669,76 €**
 - **Restes à réaliser** : repris intégralement par Bellovic

Retour en images



19 MARS 2025 : CÉRÉMONIE FNACA

Mercredi 19 mars, sous l'égide de la FNACA, la cérémonie de commémoration de la Signature des accords d'Évian a eu lieu au monument aux morts du Chastang en présence de Messieurs les maires d'Aubazine, du Chastang et de Palazinges.



29 MARS 2025 : THÉÂTRE

Samedi 29 mars une tempête inédite est tombée sur la gare de Brive la Gaillarde et a déclenché des vagues de rires dans la salle des fêtes d'Aubazine !

Situations cocasses, caricatures, humour, et de superbes costumes habités par des acteurs qui transmettent une sensibilité, une sincérité dans leur jeu que le public venu nombreux a apprécié !



13 AVRIL 2025 : LIG'OBAZINE

La lig'Obazine 2025 s'est déroulée cette année le dimanche 13 avril au parc du Coiroux avec de très nombreux participants malgré la pluie au début des épreuves. Cette course contre le cancer a été une belle réussite. Les sommes réunies lors de cette manifestation sont ensuite reversées directement et intégralement au Comité de la Corrèze de la Ligue contre le cancer.



21 AVRIL 2025 : FOIRE AUX CHÈVRES

La traditionnelle Foire de la Saint-Georges, plus communément appelée "Foire aux Chèvres", s'est tenue lundi 21 avril 2025, attirant de nombreux visiteurs et éleveurs. Cette édition était particulièrement spéciale puisqu'elle marquait le 50ème anniversaire de cet événement emblématique.



8 MAI 2025 : COMMÉMORATION DU 8 MAI

La cérémonie du 8 mai : Le mercredi 8 mai, le maire d'Aubazine, le maire de Palazinges, porte-drapeaux, élus et habitants, se sont rassemblés pour commémorer la fin de la Seconde Guerre mondiale et honorer ainsi le devoir de mémoire. Des enfants du village étaient présents pour le dépôt des gerbes de fleurs au monument aux morts et quelques lectures.



21 MAI : FLEURISSEMENT

Mathieu et Romain, agents techniques ont procédé au fleurissement du bourg.



26 MAI 2025 : COQUELICONTES

Coquelicontes : Lundi 26 mai après-midi a eu lieu, à la salle polyvalente, et dans le cadre du 28ème festival itinérant Coquelicontes, une représentation pour tous les élèves de l'école. Ce spectacle, intitulé « Les mains à la pâte », et assuré par le comédien Lénacé Eberlin, a enchanté les enfants tout comme les adultes présents ce jour-là. Un beau moment de joie, de convivialité et de découverte !

Retour en images



DU VENDREDI 6 JUIN AU LUNDI 9 JUIN : EXPOSITION PHOTO & PEINTURE

Yves Malhère (peintre) et Michel Blot (photographe) ont exposé salle Bernadette Barrière à Aubazine. Une exposition mêlant photographie et peinture.



SAMEDI 21 JUIN : UFO'NATURE

Près de 450 personnes, familles, seniors et jeunes ont participé à diverses activités paddle, canoë, escalade, VTT, tir à l'arc... L'attraction qui a attiré le plus de spectateurs est le stand de canoë/paddle suivi de près par ceux de l'escalade et du golf.



SAMEDI 28 JUIN : NETTOYAGE DU CANAL

Une trentaine de bénévoles, membres de l'ASA du Canal du Coiroux et de l'Association des Amis du Canal des Moines (LACAM), rejoints par quelques sympathisants, s'est réunie pour la désormais traditionnelle journée de nettoyage. Une journée de nettoyage pas comme les autres, car l'orage du 25 juin avait fait d'importants dégâts : une douzaine d'arbres était tombée dans le Canal, sur le chemin-digue ainsi que dans le ruisseau Coyroux.

LA SOIRÉE DU 25 JUIN 2025 RESTERA GRAVÉE DANS LES MÉMOIRES

Des orages de fortes intensités ont impacté la Corrèze ce mercredi soir, touchant particulièrement Aubazine. Les conséquences de cette tempête exceptionnelle ont été difficiles pour la commune. Aubazine a été notamment impactée avec de nombreux arbres couchés, des toitures arrachées, des lignes électriques et téléphoniques endommagées....

Face à cette catastrophe naturelle, la solidarité s'est rapidement organisée aidant les agents techniques à ouvrir les routes principales le plus rapidement.

Les nombreux arbres couchés rendent des passages impossibles ou très difficiles sur les chemins de randonnées. Il est important aussi de faire attention aux arbres fragilisés qui pourraient encore tomber.



Les services de la Préfecture informent que les dégâts provoqués par les vents violents et la grêle n'entrent pas dans le champ de la garantie catastrophe naturelle.

Ils sont couverts par la garantie tempête, neige et grêle des contrats d'assurance.

ATELIER ÉCRITURE

Depuis le mois de Janvier 2021, l'atelier d'écriture réunit, dans la bienveillance et la bonne humeur, des personnes amoureuses des mots. Des mots légers, des mots graves, qui parfois adoucissent les maux

Cette année, nous avons joué entre autres, avec des mots bleus, des mots sucrés, des mots voyageurs. Nous avons imaginé des rencontres insolites, une légende autour des merles chanteurs, réfléchi aux grains de folie et à la sagesse, créé une recette de confiture de mots, accompagné de l'errance de notre objet fétiche, devisé sur la vie et l'art, qui se dansent dans un fil, dans une chorégraphie entre ciel et abîme, nous nous sommes aussi demandé si l'ordre des choses revenait toujours au galop.

Ce groupe est composé de 10 personnes environ, venant d'Aubazine, de Brive, de Meyssac, de Beynat, et de Branceilles. Deux personnes, habitant la Sarthe et les Yvelines, participent par correspondance à ces ateliers, depuis plusieurs années.

Ces ateliers sont gratuits, et se déroulent chaque dernier samedi du mois à la bibliothèque, de 14h30 à 17h environ.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Annie FAURY au 06.04.19.85.46



LES COUTEAUX CORRÉZIENS

La boucherie de votre village a rouvert le vendredi 6 juin 2025 !

Les nouveaux propriétaires, Stéphanie et Yannick, vous accueillent tous les jours de la semaine.

Ils sont tous les deux originaires de Tulle, et Yannick, qui travaillait auparavant au Carrefour Contact de Beynat, a fait sa formation en 2014 à Aubazine, auprès de Michel Perrot et Raymond Pompier.

La boucherie charcuterie sera ouverte les jours suivants en ce qui concerne les horaires d'été (les horaires d'hiver seront définis plus tard) :

- Le lundi : 07h30-12h30 (fermé l'après-midi)
- Le mardi : 07h30-12h30 (matin) – 16h00-19h00 (après-midi)
- Le mercredi : 07h30-12h30 (fermé l'après-midi)
- Le jeudi : 07h30-12h30 (matin) – 16h00-19h00 (après-midi)
- Le vendredi : 07h30-12h30 (matin) – 16h00-19h00 (après-midi)
- Le samedi : 07h30-13h00 (matin) – 14h30-18h00 (après-midi)
- Le dimanche : 08h00-12h30 (matin) – (fermé l'après-midi)

Il est à noter que la partie traiteur est maintenue et il faut savoir que toute la partie charcuterie est faite maison. Les viandes proviennent directement des producteurs des environs, et ils travaillent uniquement du veau de lait (animaux de la Corrèze).

Il ne vous reste plus qu'à venir à la rencontre de Stéphanie et Yannick, qui vous attendent dans leur établissement avec envie et plaisir.

Contact :

masya.aubazine@yahoo.com - Tél : 05-55-25-71-76



L'AVENIR DU SALON D'ARTISANAT D'ART

Nous vous invitons à la réunion d'information qui aura lieu vendredi 3 octobre à 17h30 à la salle polyvalente. Toutes celles et ceux qui aiment l'artisanat et souhaitent s'investir dans le projet sont les bienvenus, parlez-en autour de vous et venez nombreux.

Contact : Margarita Maria KEMPA - 06.0795.55.42

Programme de la réunion « L'avenir du Salon d'Artisanat d'Art d'Aubazine » :

1. Courte présentation des deux premières éditions (2023,2024)
2. Les raisons de la trêve en 2025
3. L'avenir du Salon, création de la nouvelle association dédiée au projet.

MUTUELLE COMMUNALE



LA MUTUELLE COMMUNALE Date des prochaines permanences

La mairie d'AUBAZINE vous propose de venir voir votre représentante locale de La Mutuelle Communale :

+ **Juillet 2025**

➤ **Mercredi 23**

+ **Août 2025**

➤ **Mercredi 06**

➤ **Mercredi 20**

A l'étage, au dessus de la salle Bernadette BARRIERE de 10H à 12H, sur rendez-vous. Possibilité de venir à votre domicile



Prenez rendez-vous avec votre représentante locale

✉ cape@360courtage.fr - ☎ 06 77 93 52 62

CAUSERIES DU LUNDI

Les causeries du lundi sont l'occasion de discuter sur des sujets d'actualité qui peuvent être proposés par les participants. Elles ont lieu le troisième lundi de chaque mois et reprennent le lundi 15 septembre 2025, à 19h dans la salle Bernadette Barrière.

Pour plus de renseignements contacter :

Mme Claudine BARADEL : 06 33 90 97 99

M Fabien JUMELLE : 06 38 18 16 95

Travaux Voirie

RÉFECTION SALLE POLYVALENTE :

La salle polyvalente a fait peau neuve ! Les peintures ont été refaites, les rideaux changés et une nouvelle porte d'entrée a été installée. Une rénovation nécessaire et bienvenue.



Vie scolaire

Voici le détail des activités et des sorties scolaires qui ont eu lieu au cours des deuxième et troisième trimestres à l'école d'Aubazine :

EN JANVIER

École & cinéma : les élèves de la classe de maternelle (TPS/PS/MS) sont allés au cinéma, à Tulle, le mardi 7 janvier, voir « Un peu d'imagination », un programme de 5 courts métrages conçu dans le cadre du dispositif maternelle au cinéma.

EPS : la classe de maternelle s'est rendue au gymnase de Laguenne le jeudi 9 janvier.



EN FÉVRIER

Spectacle : un spectacle pédagogique interactif intitulé « Un océan de légendes » créé par Planète mômes a été donné à l'école le vendredi 14 février.

École & cinéma : les élèves de la GS au CM2 sont allés au cinéma, à Tulle. Les élèves de la GS au CE2 ont vu « Nanouk l'Esquimau », un film franco-américain réalisé par Robert Flaherty et sorti en 1922, et les CM1-CM2 ont vu « Les 400 coups », un film français de François Truffaut, sorti en 1959.



EN MARS

Cycle vélo : les élèves de la classe de Mme Delmas (CE1-CE2) et ceux de la classe de M. Cacaud (GS-CP) ont eu durant trois semaines, du 10 au 28 mars, des séances de technique dans la cour (formation encadrée par l'USEP). Un apprentissage destiné à maîtriser la notion du « savoir rouler ».



Jeux traditionnels : une rencontre sportive a eu lieu avec l'école de Lanteuil sur le stade municipal de Lanteuil le jeudi 27 mars. Cette rencontre concernait les classes de la GS au CE2.



EN AVRIL



Concert JMF : les classes du CP au CM2 sont allées le jeudi 17 avril à Beynat assister à un concert-spectacle intitulé « TIGER RODEO » ; un conte musical basé sur un répertoire country, joué par Matt Van T., un multiinstrumentiste talentueux.

Journée pêche : une journée découverte du cycle de l'eau a eu lieu à l'école le vendredi 18 avril pour les élèves de la classe de M. Cacaud (GS-CP).

EN MAI

Athlétisme : une journée athlétisme s'est déroulée le mardi 13 mai pour les GS-CP-CE1-CE2 au Coiroux.

Sortie pêche : une journée encadrée par Vincent Laroche, membre de la Maison de l'Eau et de la Pêche, a eu lieu le lundi 19 mai aux abords de l'école. Le thème était : « Les animaux aquatiques du Coiroux ». L'observation en milieu naturel (ruisseau) s'est déroulée le matin pour la classe des CE1-CE2 et l'après-midi pour la classe des CM1-CM2.



EN JUIN

Aquarium du Périgord noir : les élèves de la maternelle, classe des TPS-PS-MS de Mme Vezilier, ont effectué leur sortie de fin d'année à l'aquarium du Périgord noir, situé sur la commune du Bugue, le mardi 3 juin. Cet aquarium est le plus grand aquarium d'eau douce privé de France, avec plus de 6000 poissons.

Athlétisme : une journée athlétisme s'est déroulée le lundi 16 juin pour les élèves de la classe de Mme Clos (CM1-CM2) au stade Alexandre Cueille, à Tulle.

Fête de l'école : le vendredi 20 juin s'est tenue, sur le terrain de sport de l'école, la traditionnelle fête de fin d'année. Au programme : danses en musique, classe après classe, et chants en commun. La fête s'est poursuivie ensuite avec la kermesse organisée par l'APE dans la cour de l'école.



Voyage scolaire : les élèves des classes de la GS au CM2 sont partis du 23 au 27 juin à l'Île d'Oléron pour leur sortie scolaire de fin d'année. Au programme entre autres, visite de l'aquarium de La Rochelle ainsi que du phare de Chassiron. La semaine s'est parfaitement déroulée et les enfants sont revenus de ce séjour enthousiasmés par les activités proposées.



EN JUILLET

Permis piéton et carte cadeau : vendredi 4 juillet, lors du dernier jour d'école, les élèves des classes élémentaires se sont vus remettre par le gendarme Zeza de la brigade de Beynat, et en présence de Monsieur le Maire, un permis piéton. Par ailleurs, et comme l'année dernière, les élèves de la classe de CM2 ont reçu une carte cadeau d'une valeur de 30 euros (offerte par la Municipalité) ainsi qu'une BD (L'Odyssée d'Homère) pour leur entrée prochaine en 6ème.



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE L'ABBAYE D'AUBAZINE (ASABBAU)



La restauration du vivier est hélas interrompue depuis septembre 2024, comme signalé dans le numéro de janvier 2025, en raison des multiples différends entre ASABBAU, la DRAC et l'Architecte en Chef des Monuments Historiques (ACMH) et du surcoût nécessaire pour finaliser les travaux.

Nous avons toutefois toujours le projet de finaliser l'installation de divers ouvrages métalliques autour du vivier pour assurer la sécurité des visiteurs. Des devis ont été réalisés par diverses sociétés.

Mais ce projet est provisoirement reporté en raison des importants travaux de restauration qui vont être entrepris à l'automne dans l'abbaye et qui pourraient inclure cette partie ouvrages métalliques.

Pour ces raisons ASABBAU ne participera pas aux Journées du Patrimoine prévues les 20 et 21 septembre.

L'Assemblée Générale de ASABBAU se tiendra fin septembre.

Adhésions : 20 €/personne – 30 €/couple

Pour mémoire : ASABBAU est habilitée à établir un rescrit fiscal, donnant droit à 66 % d'exonération d'impôt pour tout don versé.

Pour adhérer, renseignement ou don : asabbau19190@gmail.com



ASABBAU

Présidente : Christine Guittonneau

Tél : 06 86 92 60 70

Mail : asabbau19190@gmail.com

COMITÉ DES FÊTES

L'assemblée générale du 24/01/2025, n'a pas donné de changement dans le bureau et n'a permis qu'un seul recrutement.

Pour son 50ème anniversaire la Foire aux Chèvres a eu lieu le lundi 21 Avril, et ce fut malgré une météo peu clémente, une journée réussie pour le Comité et la Municipalité.

Pour la suite, nous vous proposons les manifestations habituelles :

- Vide greniers le Dimanche 20 Juillet.

- La fête votive les 16 et 17 Août : Samedi 17 à partir de 18h30 soirée Burger animée par le groupe « CORTO MALTESSE » avec le même groupe en concert à partir de 21h00. Dimanche randonnée pédestre, inscriptions à partir de 8h30 pour un départ à 9h00. Restauration possible le midi sur réservation à l'inscription et pour les gens de passage.

- Foire aux Miels Produits Naturels et Artisanat d'Art le dimanche 21 Septembre.

- Soirée choucroute le Samedi 15 Novembre. Soirée ouverte à tous.

Au plaisir de vous rencontrer lors des prochaines manifestations.

Le président Patrice JEAN et son équipe

Calendrier 2025 :

20 Juillet :
Vide-Greniers

16 et 17 Août :
Fête Votive

21 Septembre :
Foire aux Miels

15 Novembre :
Soirée Choucroute



COMITÉ DES FÊTES

Président : Patrice Jean

Tél : 06 81 24 88 16

Mail : comiteaubazine@gmail.com



FCS

La 49^{ème} saison du Foyer Culturel et Sportif (FCS) s'achève. Cette année, le FCS a de nouveau proposé une palette d'activités culturelles et sportives variées, adaptées à tous les âges.

Nos activités sont ouvertes aux Aubazinois mais également aux habitants des communes alentour, ce qui a permis de rassembler une centaine d'adhérents sur la saison 2024-2025.

Le FCS participe et organise des événements toute l'année. Au mois d'avril, un stand de pâtisseries réalisées par les adhérents a été tenu par les membres du bureau à la Foire aux Chèvres, organisée par le Comité des Fêtes.

Un nouvel événement a été organisé au mois de Mai, le voyage au Pal pour les adhérents intéressés et leur famille. Ce fut une journée conviviale et remplie de bonne humeur où tout le monde a pu profiter du parc animalier et des attractions sous un magnifique soleil.

Le FCS clôturera sa saison avec le traditionnel spectacle de danse qui aura lieu le Samedi 28 Juin à 20h30 à la salle polyvalente. Une trentaine de danseurs se produiront sur scène devant un public attendu nombreux.

Le FCS fera sa rentrée le samedi 06 Septembre à la salle de danse : inscriptions de 14h00 à 18h00 suivies de l'Assemblée Générale. Les activités proposées resteront variées (danse, yoga, Pilates, cardio-fitness, guitare, gymnastique douce).

On vous attend nombreux pour la rentrée prochaine.

Pour tous renseignements concernant les activités vous trouverez les coordonnées ci-contre :



FCS

Contact : Pauline BOULESTEIX
(secrétaire)

Tél : 06 86 44 95 03

Mail : foyer_culturel@yahoo.fr



FNACA



En souvenir de la signature des accords d'EVIAN

Mercredi 19 mars s'est déroulée au monument aux morts du Chastang, la commémoration de la Signature des accords d'Evian en présence des maires d'Aubazine, du Chastang et de Palazinges.

Mme Chantal CONTAMIN, Présidente du comité local de la FNACA, a d'abord rendu hommage aux anciens combattants d'Algérie puis Mme Céline KOMPA, adjointe au Maire du Chastang, a lu le message de la Secrétaire d'État aux armées. Enfin, Monsieur Florent MOUSSOUR, maire du Chastang,

a terminé ces discours par un texte rendant hommage à un militaire partant à la guerre. Pour conclure, Monsieur le Maire du Chastang et Mme CONTAMIN ont déposé une gerbe, et une minute de recueillement a été observée.



Un jeune militaire du 126ième RI de Brive faisant honneur à notre cérémonie a terminé par la lecture des combattants morts pendant les guerres 14-18, 39-45 et la guerre d'Algérie.

Après la cérémonie, la Municipalité du Chastang a offert le pot de l'amitié à tous les participants. Cette journée s'est terminée dans la convivialité autour d'un bon repas.

Avant la cérémonie, s'était tenue l'assemblée générale pour procéder au renouvellement du bureau.

Présidente : Chantal CONTAMIN

Vice-Président : Christine PERRIER

Trésorière : Roger BORDERIE

Trésorier adjoint : Jean-Pierre BROUSSE

Secrétaire : Nicole MANIÈRES-MÉZON

Secrétaire adjoint : Philippe LÉBOUCQ.



HARPAU

HARPAU, fidèle à sa vocation et en accord avec ses missions, propose de vous faire redécouvrir cette année la genèse de la naissance de notre commune. Il y a environ neuf cents ans que deux ermites se sont installés dans la forêt d'Obazine, sur la paroisse de Cornil, entre les villages de Vergonzac et de Pauliac.



Pour chacun d'entre vous et pour le nombreux public qui vient visiter notre commune, nous avons mis sur pied une exposition qui retrace les premières années de l'aventure obazinienne.

Les textes ont été écrits par une historienne, ancienne élève de Bernadette Barrière, qui a aussi participé aux campagnes de fouilles du prieuré de Coyroux. Cette exposition est visible dans l'église, signalée par deux grands kakémonos accrochés aux contreforts du pignon ouest de celle-ci. L'entrée est bien entendu libre tout comme celle de l'Espace muséographique ouvert depuis le 1er mai.

Au niveau de l'abbaye, les guides mettent l'accent sur les débuts de cette aventure dans leur commentaire ; à la fin de l'été, HARPAU invitera des historiens qui ont d'ores et déjà accepté de préparer des conférences sur ce sujet.

Les dates de ces manifestations vous seront indiquées en temps voulu.

Bel été à tous...

Noël TASSAIN



JUMELAGE AUBAZINE COLMBERG

Notre association se prépare pour un déplacement à Colmberg du 10 au 14 juillet, mais c'est une toute petite délégation, sans élus d'Aubazine, qui va rencontrer familles et élus de Colmberg. C'est toujours dommage, qu'après dix années d'échanges et de travail pour se découvrir, les valeurs portées par le jumelage puissent sembler s'estomper, ou du moins pas reprises par la génération montante.

Des liens se sont créés, le jumelage existe, des familles reçoivent pendant que d'autres sont reçues et toujours dans une très grande convivialité et une belle fraternité.

Le bureau de notre association s'est plusieurs fois réuni, seul ou avec le Maire et un élu, pour mettre à plat les devoirs et obligations de chacun.

Nous transmettrons des propositions lors d'un conseil d'administration d'ici la fin de l'année. Nous resterons actifs sur la commune aussi dans les mois à venir, et avons calé des spectacles époustouflants pour début 2026 ! A très bientôt,

Pour le bureau, Christian LOUIS



COMITÉ DE JUMELAGE

Président : Christian Louis

Tél : 06 14 02 07 66

Mail : comitedejumelageaubazinecolmberg@hotmail.com

LES AMIS DU CANAL DES MOINES (LACAM)

En 2025 LACAM a poursuivi sa coopération avec l'ASA du Canal du Coiroux et son action d'entretien et de réparation sur le Canal des Moines : les garde-corps ont été changés pour assurer une plus grande protection – quelques parties effondrées du mur-digue ont été réparées et les (nombreux trous creusés par les petits animaux) ont été comblés. Nous avons dû également procéder à l'abattage de quelques arbres menaçant de tomber sur le Canal au risque de blesser un visiteur ou d'endommager la berge du Canal ou le chemin-digue.

Ces travaux ont, bien entendu, été menés dans le plus grand respect du Patrimoine et en conformité avec l'article l'art. L.621-9 du Code du Patrimoine.

Ils sont financés sur les fonds propres de LACAM et ne bénéficient d'aucune subvention.

Hélas, LACAM ne pourra pas réparer le grave éboulement intervenu à la suite des pluies diluviennes d'avril. D'une part en raison de son importance et d'autre part car cette intervention est du ressort maintenant de la DRAC et d'un architecte en chef des monuments historiques (ACMH), la mairie d'Aubazine étant maître d'ouvrage. Il est à craindre que les délais administratifs ne permettent pas cette réparation avant l'été 2026 avec le risque de son aggravation.

Les adhérents de LACAM ont participé à la Journée de Nettoyage d'hiver organisée par l'ASA du Canal du Coiroux ... décalée à février 2025 en raison de la chute très tardive des feuilles.

Ils seront également présents le 28 juin pour le nettoyage de printemps, avec quelques enfants motivés pour aider leurs aînés à l'entretien de ce site emblématique d'Aubazine.



Rappel des mesures de protection recommandées pour profiter de ce site classé sans l'abîmer :

- La promenade sur le chemin digue est réservée uniquement aux piétons (arrêté municipal de juin 2010). Et donc interdit aux vélos et poussettes.
- Merci de ne pas marcher dans le lit du Canal, car cela perturbe le cours naturel de l'eau et détériore le fond sableux qui assure l'étanchéité de l'ouvrage. Ni faire des barrages avec les pierres.
- Nos amis les chiens ne sont pas autorisés pour de multiples raisons : déjections non ramassées par leurs propriétaires – beaucoup de chiens non tenus en laisse peuvent effrayer des promeneurs et les mettre en danger à certains passages un peu difficiles - ils participent à la dégradation du site : en allant se rafraîchir, ils s'appuient sur les pierres levées en bordure, qui, à force de passage, finissent par tomber.
- L'accès au torrent du Coiroux ne se fait pas directement depuis le chemin digue mais par la passerelle (à quelques mètres), pour éviter de détériorer le mur-digue qu'il faut reconstruire.

- LACAM communique régulièrement sur ses sites facebook et internet, sur lesquels vous pouvez intervenir, trouver des photos et des informations sur notre action. Pour adhérer, renseignement ou don : lacam19190@gmail.com

(Rappel : LACAM est habilitée à établir un CERFA, donnant droit à 66 % d'exonération pour tout don versé).



LACAM

Président : Dominique Guittonneau

Tél : 06 86 92 60 70

Mail : lacam19190@gmail.com



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

~ Baignades ~

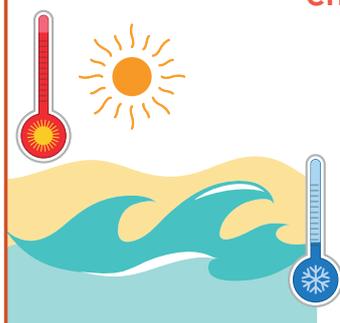
ATTENTION EN CAS DE FORTES CHALEURS !

5 RAPPELS POUR ÉVITER LES NOYADES



ATTENTION AU CHOC THERMIQUE !

Soyez vigilant lorsque la différence de température entre l'eau et l'air est importante



Pourquoi ?

Vous risquez un choc thermique : vous pouvez perdre connaissance et vous noyer.

Quels sont les signes d'alerte ?

Crampes, frissons, troubles visuels ou auditifs, maux de tête, démangeaisons, sensation de malaise ou de fatigue intense.

Comment réagir en cas de choc thermique ?

1. Faites des gestes de la main et demandez de l'aide.
2. Sortez de l'eau rapidement et réchauffez-vous.
3. Si les signes ne disparaissent pas rapidement, appelez les secours.



NUMEROS D'APPEL D'URGENCE :

15 - 18 - 112

Pour plus d'informations 

<https://solidarites-sante.gouv.fr/baignades>
www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades

EN PARTENARIAT AVEC



GRUPE FRANCOPHONE
DE RÉANIMATION
ET URGENCES
PÉDIATRIQUES



SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DE MÉDECINE
D'URGENCE